

Descriptif d'enseignement / *Course descriptions*

3^{ème} année internationale / International undergraduate program

Semestre 1

Titre du cours - *Course title*

Institutions politiques comparées

Type de cours : Cours magistral

Langue du cours/Language of instruction : Français

Enseignant(s) – *Professor(s)*

TOULEMONDE Gilles

Maître de conférences (HDR) en Droit public

Contact : gilles.toulemonde@sciencespo-lille.eu

Résumé du cours – Objectifs - *Course description – Targets*

Le cours d'Institutions politiques comparées est à la fois un cours permettant d'approcher les grands concepts du droit constitutionnel et un cours de sensibilisation au droit comparé et à l'étude des droits étrangers. En effet, il a pour ambition d'examiner la façon dont fonctionne la démocratie, l'État de droit, les relations entre le pouvoir central et le pouvoir local et la séparation des pouvoirs dans les 28 États membres de l'Union européenne et dans quelques États supplémentaires considérés comme des modèles constitutionnels (États-Unis, Suisse, Norvège, Islande et Japon).

Cette analyse permet d'entrevoir qu'au-delà de différences ponctuelles ou culturelles entre États se profile un véritable patrimoine constitutionnel commun aux démocraties occidentales.

Evaluation - *Assessment*

Le cours sera évalué par la réalisation par les étudiants d'un essai répondant à différentes questions posées par l'enseignant et sollicitant les concepts et mécanismes abordés en cours.

Plan – Séances - *Course outline*

Chapitre 1 – Les principes fondamentaux des Etats occidentaux

Section 1 – Des démocraties pluralistes

Section 2 – Des Etats de droit

Section 3 – La forme de l’Etat

Section 4 – Le régime politique

Chapitre 2 – L’organisation des pouvoirs publics dans les démocraties occidentales

Section 1 – Les chefs d’Etats

Section 2 – Les gouvernements

Section 3 – Les Parlements

Section 4 – Les Cours constitutionnelles

Bibliographie - Bibliography :

Pour une première approche des notions du droit constitutionnel :

- THUMEREL, Isabelle et TOULEMONDE, Gilles, *L’essentiel des principes fondamentaux de droit constitutionnel*, éd. Gualino, coll. Les Carrés, 8^e éd. 2020-2021.
- TURK, Pauline, *Principes fondamentaux de droit constitutionnel*, éd. Gualino, coll. Mémentos LMD, 13^e éd. 2020-2021.

Pour une approche des institutions comparées :

- DE WAELE, Jean-Michel, BRACK, Nathalie et PILET Jean-Benoît (dir.), *Les démocraties européennes*, Paris : Armand Colin, coll. U., 3^e éd., 2015.
- DUHAMEL, Olivier, et TUSSEAU, Guillaume, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris : Le Seuil, coll. Science politique, 5^e éd., 2019.
- GREWE, Constance, et RUIZ FABRI, Hélène, *Droits constitutionnels européens*, Paris : PUF, coll. Droit fondamental, série Droit politique et théorique, 1^{ère} éd., 1995.
- GROSSMAN, Emiliano, et SAUGER, Nicolas, *Introduction aux systèmes politiques nationaux de l’UE*, Bruxelles : de Boeck, coll. Ouvertures politiques, 1^{ère} éd., 2007.
- LAUVAUX, Philippe et LE DIVELLEC, Armel, *Les grandes démocraties contemporaines*, Paris : PUF, coll. Droit fondamental, série Classiques, 4^e éd., 2015.
- MENY, Yves et SUREL, Yves, *Politique comparée*, Montchrestien, coll. Domat, 8^{ème} éd., 2009.
- TOULEMONDE, Gilles, *Institutions politiques comparées*, Ellipses, coll. Mise au point, 3^{ème} éd., 2018.

Une bibliographie plus importante est distribuée en cours.